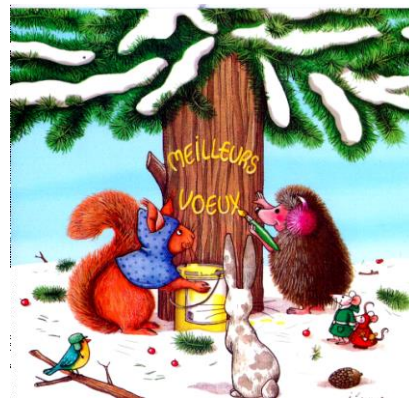




NOS STATISTIQUES SUR 19 ANS

Depuis que nous nous occupons des hérissons **1425** ont été recueillis au SANCTUAIRE, **1063** ont été réinsérés, ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage ont terminé leur vie chez nous ou ont été placés dans des jardins d'accueil où des personnes dévouées leur offrent le gîte et le couvert



*Pour l'année **2016** nous avons accueilli **68** hérissons, **8** n'ont pas survécu, ce qui fait **88 %** de réussite

*Au 30 novembre 2016

COUP DE GUEULE

Notre petite Juliette (ange bénévole) sur la région 69 qui faisait un travail remarquable depuis de nombreuses années a eu la malchance d'avoir la visite de la police au mois de juin, ainsi que celle de la Direction départementale de la Protection des Populations (anciennement Direction des services vétérinaires). Elle sera prochainement convoquée au Tribunal pour détention illégale d'espèces protégées. Cela fait 5 ans qu'elle était surveillée (c'est admirable de voir que dans notre pays, -à l'heure où sévit le terrorisme-, les fonctionnaires de police et de gendarmerie n'ont rien de mieux à faire que de venir à 5 traquer une pauvre femme qui vient en aide à une espèce en difficulté).

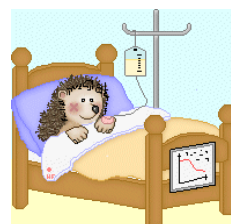
Ce qui est aberrant c'est que Juliette a demandé à la police pourquoi 6 mois auparavant lorsque qu'elle les avait contactés pour des gitans qui consommaient des hérissons ils n'étaient pas intervenus ? On lui a répondu qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre en ce sens. Au fil des ans j'ai de plus en plus honte de vivre dans ce pays qui ne fait aucune différence entre les crapules et les gens admirables désintéressés.

Juliette, dans l'urgence a déposé un dossier de demande de certificat de capacité au mois de juin (ce qu'elle comptait faire de toute façon mais attendait que ses locaux soient complètement mis aux normes)

Le centre de plus proche de Juliette est situé à 1h30 et gère le Rhône, la Savoie, l'Isère, la Saone et Loire et la Drome, ce qui est énorme pour une structure dont la spécialité est surtout les oiseaux. L'aide de Juliette était vraiment cruciale pour la préservation de notre ami.



LES CONSEQUENCES

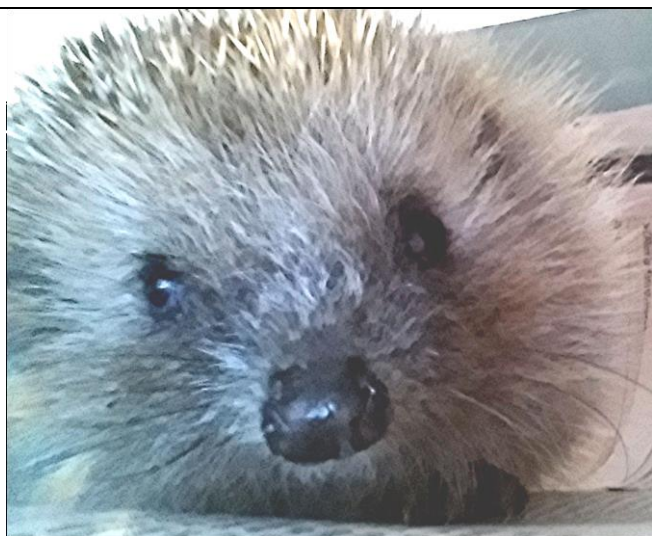


1) La mort dans l'âme afin de protéger nos bénévoles nous avons décidé de ne plus faire appel à eux pour les hérissons en perdition de leur département (il y a eu et il y aura encore beaucoup de pertes dans l'avenir hélas, mais nous ne sommes pas responsables de cette situation). La consigne que nous appliquons désormais est de rediriger systématiquement vers les centres de soins déjà surchargés (même si c'est ce que nous faisons déjà auparavant) mais en l'absence de structures adaptées nous étions soulagés de pouvoir compter sur des bénévoles expérimentées.

2) A l'instar des autres années depuis la création de notre refuge (1999) dans notre bilan annuel, nous ne pourrons plus rendre hommage aux personnes admirables de l'hexagone qui venaient en aide à nos amis à piquants de crainte qu'elles aussi se fassent pincer par les autorités.

3) Nous ne sommes joignables que le soir à présent au téléphone (après notre travail) et non plus toute la journée comme avant (puisque nous ne voulons pas que nos bénévoles courent le moindre risque)

**QUELQUES PHOTOS D'UNE PETITE PARTIE DE NOS REFUGIES
HOSPITALISES OU EN LIBERTE SURVEILLEE**



Gaby petite femelle avec un gros problème pulmonaire qui va mieux maintenant. Elle sera relâchée au printemps



Arthur pauvre bonhomme avec une paralysie des pattes arrière. Il récupère doucement de son traumatisme. Nous le faisons nager pour assouplir ses pattes



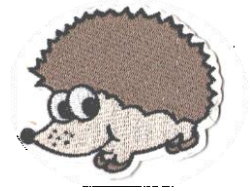
Maureen petite chose arrivée presque mourante, elle est sauvée mais nous avons eu très peur



Kirt, petit mâle blessé à la patte qui adore se cacher dans un arbre à chat



Actions 2016



L'année dernière à la demande de plusieurs de mes adhérents, j'avais envoyé un courrier à la Préfecture de l'Hérault car il y avait un véritable carnage sur la RD 21 entre Assas et Castelnau le Lez . J'ai donc reçu une réponse en janvier 2016 m'informant qu'il n'est pas possible d'accéder favorablement à ma demande de pose de panneaux spécifiques

Le 28 janvier je reçois le témoignage écrit d'une de nos adhérentes dans le 89 qui m'apprend que des gens du voyage faisaient du porte à porte afin de récupérer chez des particuliers les hérissons de leur jardin ! j'ai donc déposé plainte contre X auprès du Procureur de la République du TGI de Sens. Réponse de l'ONCFS le témoignage n'apporte aucun élément permettant d'identifier les auteurs.

Le 26 février je reçois un article de journal faisant mention de 13 hérissons sauvés des gens du voyage par les gendarmes de CHINON (37), étant donné que les tiers sont identifiables, je dépose plainte auprès du Tribunal d'Instance de SAUMUR, du Sous Préfet de CHINON ainsi que le maire. Bravo aux gendarmes pour leur efficacité.

Le 10 mars vidéo sur Facebook encore des gitans qui se vantent de consommer des hérissons, je fais un signalement au Ministère de l'Intérieur et adresse une copie du lien au Ministère de l'Environnement

Le 26 avril je suis submergée de mails j'écris une fois de plus à M6 à propos de l'émission « scènes de ménage » car « l'héroïne » se vante d'avoir satellisé un hérisson avec sa tondeuse, bien sûr aucune réponse

Le 7 mai Xavier un de nos adhérents m'informe que lors de l'émission de Laurent Ruquier « on n'est pas couché » Philippe Katerine a annoncé avoir intentionnellement tué un hérisson. Il y a eu un véritable déferlement de protestations sur facebook, j'ai quant à moi envoyé un courrier de protestation à Laurent Ruquier (jamais eu de réponse)

Le 12 mai, Anna une de nos adhérentes attire mon attention sur « l'expert végétal » de Jardiland qui fait la promo d'un nouveau produit d'épandage de vers microscopiques qui rongent les escargots de l'intérieur. Ce produit est essentiellement composé de nématodes (qui détruisent en masse nos amis à piquants et rend la vermifugation indispensable pour les sauver). Anna et moi-même l'avons signalé à l'intéressé, mais ce dernier est resté septique quant à nos affirmations sur les vers pulmonaires des hérissons.

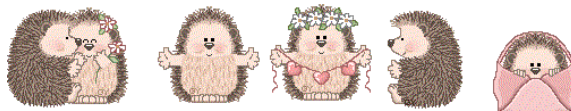
Le 31 mai j'apprends de la part d'un de nos adhérents que sur Discovery Channel le 29 mai dans l'émission « seul au monde » on assiste à une scène où l'on voit l'animateur tuer, cuire et consommer un hérisson. J'ai donc écrit à la chaîne bien sûr et également au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour protester. Réponse du CSA la chaîne Discovery Channel ne relève pas de la compétence du Conseil ! On se demande à quoi il sert au juste !

Le 31 mai j'écris également au CSA pour dénoncer également la série « scène de ménage sur m6 » où l'on voit le couple de tarés Fabien et Emma sortir un hérisson du four. Réponse du CSA étant donné que l'émission de M6 est une fiction on ne peut rien dire

Le 5 juillet je reçois un mail concernant une publication sur Facebook. Un sombre individu qui serait à Vierzon vend des hérissons afin que les pauvres bêtes puissent être consommées pour un futur barbecue (on croit rêver à notre époque de voir que des coutumes aussi moyenâgeuses puissent encore perpétrées ! et par qui ? par les gens du voyage bien sûr !) je dépose plainte car il y a tiers identifiable, auprès du Tribunal de Grande Instance de BOURGES, auprès du Sous Préfet de Vierzon, du maire, du commissariat de police et de l'ONCFS de BLOIS. Réponse du Sous Préfet, mon dossier a été remis à l'ONCFS.

Le 12 juillet je suis avertie que deux bébés hérissons africains ont été recueillis à la SPA de Lille, le soigneur qui s'en est occupé a réussi à les sauver grâce aux conseils de notre site. Le problème c'est que ces animaux sont menacés d'euthanasie car la SPA n'est pas capacitaire pour les conserver. J'écris immédiatement au Procureur de la République, au Préfet de Lille et à la SPA les informant que le sanctuaire peut tout à fait les garder à vie dans un enclos protégés. Je reçois une réponse de la SPA de Lille qui m'informe que les animaux ont été euthanasiés car la DDPP a estimé « qu'ils constituaient un danger pour la santé humaine et animale de leur région » !!!!! ***c'est vrai que deux pauvres petits hérissons en enclos au sanctuaire auraient été très dangereux pour la faune locale !*** La DDPP a répondu à mon courrier pour m'informer qu'ils refusaient ma demande sous le prétexte ci-dessus mentionné ! quant au Procureur, il m'a répondu m'informant qu'il n'était pas au courant de cette décision, je me suis empressée de lui envoyer les courriers reçus. Ma peine, ma rage et ma colère dépassent tout ce que l'on peut imaginer. **ELLE EST BELLE LA FRANCE ! EN 20 ANS J'ai assisté à beaucoup de bêtises mais là on frôle l'excellence !**

Le 20 Juillet Xavier Duhart me demande de transmettre un courrier à MME ROYALE afin de créer un statut spécial « d'utilité publique » pour notre petit ami ainsi qu'une capacité spécifique allégée pour sa sauvegarde. C'est une très bonne initiative à laquelle je m'empresse d'adhérer.



Le 25 Août je reçois un courrier des Amis de la Terre du Val de Seine (94) me demandant d'intervenir auprès de la mairie car les habitants ont constaté que les hérissons disparaissaient. Je réponds qu'hélas l'urbanisation à outrance, les pesticides et les actes de cruauté sont responsables de la disparition de notre ami. Je conseille un partenariat avec le Cédaf pour un programme de réinsertion

le 6 septembre on peut lire dans un article de « centre presse » qu'un pauvre petit hérisson qui a eu le malheur de passer par là un soir a été retrouvé carbonisé à côté d'un jerrycan d'essence. J'ai déposé plainte auprès du Procureur de la République de Poitiers, au Préfet, au Maire, à l'ONCFS. Réponse de la Mairie qui m'informe que depuis 20 ans la ville de Poitiers observe une politique volontariste de protection des espaces naturels et que ma demande fait l'objet d'une enquête

le 7 septembre, une fois de plus j'écris à M6 et au conseil supérieur de l'audiovisuel par rapport à l'émission Scènes de Ménage où le couple se vante d'avoir écrasé 16 hérissons et y avoir pris du plaisir. PAS DE REPONSE DE M6 comme d'habitude. Le CSA me répond « *les obligations des éditeurs en matière de respect des droits et libertés ne s'appliquent pas de la même manière lorsqu'il s'agit de fiction* » Donc pour résumer ces deux abrutis de scènes de ménage pourront continuer leur idiotie sur les hérissons sans que l'on puisse intervenir !

Le 22 septembre une de nos adhérentes m'informe qu'elle a vu sur Facebook un « éleveur » vendre des chiots dressés à chasser des hérissons, l'intéressé est en photo avec les cadavres dépecés de hérissons, les images sont très dures. J'ai donc immédiatement déposé plainte auprès du Procureur de la République du TGI de Montpellier, écrit au Préfet, au Maire, à l'ONCFS de l'Hérault, ainsi qu'à la DDPP de Montpellier. J'ai envoyé le double du dossier à Ségolène Royale. J'ai informé la Fondation Bardot, 30 millions d'Amis, l'ASPAS, l'association Stéphane Lamart afin qu'elles se portent partie civile. Je suis convoquée en novembre à la gendarmerie pour un dépôt de plainte. Nous verrons s'il y a des suites. La mairie de Montpellier a transmis mon dossier à l'ONCFS. Je reçois un second courrier que la Mairie de Montpellier a adressé à la DDPP. Bravo, j'ai rarement eu des réponses et des actions aussi rapidement entreprises par les mairies.

Le 3 novembre je reçois une information émanant de facebook qu'un tortionnaire demeurant à Marseille s'était livré à des actes de cruauté sur un de nos petits amis avant de le consommer. Je dépose plainte auprès du Procureur de la République de Marseille, du Préfet, du Maire et à l'ONCFS de GRAVESON.

Le 3 novembre encore, je reçois un lien internet où l'on voit un gitan se livrer à la préparation culinaire d'un hérisson, il semblerait que l'individu arrache les piquants de l'animal alors que celui serait encore vivant. Etant donné que je n'ai pas d'info sur le lieu où se situent ces horreurs, je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Amiens ainsi qu'à l'ONCFS d'ABBEVILLE. J'ai immédiatement procédé au signalement de ce lien auprès du site internet du ministère de la défense

Le 4 novembre j'apprends que lors de l'émission de ARTE A pleine dents du 17 octobre 2016 que des gens du voyage donnent la recette qu'ils utilisent pour cuisiner le hérisson .Gérard Depardieu présent a affirmé « que c'était très bon » J'écris donc un courrier de protestation à ARTE qui me répond que Gérard Depardieu n'a jamais incité à consommer des hérisson et que lorsqu'il en a consommé, l'espèce n'était pas encore protégée ! quant aux gitans, ARTE n'est pas en mesure de répondre pour savoir si ces derniers en consomment encore !

Le 4 novembre on me signale de façon anonyme qu'à Boves (80) il y a des gitans depuis des mois qui se sont installés de façon sauvage et qui consomment des hérissons. Je demande à mon interlocuteur un témoignage écrit (que je n'ai jamais reçu) en attendant j'écris au Maire de Boves pour lui faire part de la situation. Quelque temps après les gitans ne sont plus là, coïncidence ? hélas ces derniers se sont installés plus loin sur un terrain privé où l'on ne peut plus intervenir.

Le 7 novembre, je reçois le témoignage d'un Monsieur demeurant à St Jean de Maurienne qui m'informe que son voisin s'est acharné avec une barre de fer sur un pauvre hérisson, il a tenté de s'interposer mais le tortionnaire était si violent qu'il n'a pas pu l'arrêter. J'ai déposé plainte auprès du Procureur de la République d' ALBERVILLE, du sous Préfet de St Jean de Maurienne, du Maire ainsi que l'ONCFS de AITON. Merci à Youssef pour son témoignage et pour les photos.

Le 29 novembre je dépose plainte auprès du Procureur de la République de Dijon car j'ai reçu une coupure de presse dans laquelle il était fait mention que deux individus des gens du voyage ont été pris la main dans le sac par la BAC et la brigade canine de Dijon 22 hérissons étaient dans un sac (encore vivants) les petits mammifères ont pu être relâchés ! merci infiniment aux policiers pour leur intervention

Le 1^{er} décembre je contacte Claire Simon scénariste à propos de son film « Le bois donc les rêves sont faits » il s'agit d'un reportage sur le bois de Vincennes où là encore un gitan livre une recette pour consommer le hérisson. Je lui demande d'apporter à son court métrage les éléments élémentaires de protection du hérisson et les conséquences en cas d'infraction. Pas de réponse



STANDS, COLLOQUES, MANIFESTATIONS



Juliette le 2 et 3 avril au zoo de Lyon
21 et 22 novembre chez Jardiland à Anse



Juliette le 23 avril au Salon Médor et Cie à Décines
7 et 8 novembre Eurexpo à Lyon



Stands tenus par Céline et Christian
Le 27 mars à Wattrelots
Porte ouverte à la SPA de Tourcoing en juin



le 05.08.16 à Maroeuil journée de la biodiversité
le 06.11.2016 à Quiévrain en Belgique
A Nomain mi novembre



**stand tenu par Mme DIF en juin et septembre
lors de fêtes dans le quartier**

Stands tenus à Louveciennes
Christine le Flem, Sylvie Johnsson,

par Emmanuelle Baronnet
Madame Rémond, Véronique Cathomen

le Samedi 2 avril, dans la salle du conseil municipal s'est tenue une conférence « Tout connaître sur le hérisson », animée par Jocelyne Duhamel, de Sarzeau. Les auditeurs ont découvert l'univers du hérisson, de sa naissance à sa taille adulte





LE SANCTUAIRE DANS LES MEDIAS



Le 13 janvier « 30 millions d'amis »
Le 17 janvier les animaux de la 8, rediffusion le 8 février
11 février reportage dans l'édition du soir de OUEST France
6 avril Reportage sur le sanctuaire dans la Quotidienne sur France 5
Le 1er mai sur BFM TV « sauvons les hérissons »
Le 1^{er} mai RMC interview de Laetitia Barlerin sur notre refuge
Au mois de Juin article dans le Petit Patapon journal de l'association de
La Ferme des Animaux sauvés de la mort
5 juillet article dans le petit journal de la commune de Préchac (article
écrit par Michèle)
Les animaux de la 8 en octobre (rediffusion)
Chronique sur le hérisson au mois d'octobre Merci à Illana pour la
rédaction de l'article dans la revue mammifères sauvages
Le 18 novembre midi en France sur France 3



**Le sanctuaire participe au ramassage des batraciens organisé dans la Somme, cette année,
358 petits crapauds sauvés d'une mort certaine**



(photo d'un des petits batraciens sauvé)



**QUE FAIRE SI VOUS ETES TEMOIN D'UN
ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL ?**

Essayez de vous interposer suffit quelquefois à
mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la
police, faites des photos, relevez des numéros de
véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une
identification.

Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez
une main courante (faites nous parvenir les doubles).
Nous déposerons à notre tour une plainte pour
destruction ou actes de **cruauté sur espèce
protégée**.

**LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.
NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS
REMERCIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE.
N'OUBLIEZ PAS QUE NE PAS DENONCER C'EST VOUS RENDRE COMPLICE**



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976

Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation
intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation,
détention, mise en vente, vente ou achat est **passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 €
d'amende**.

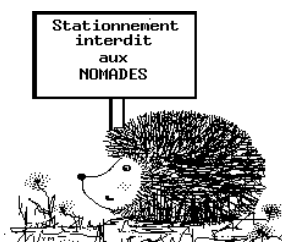
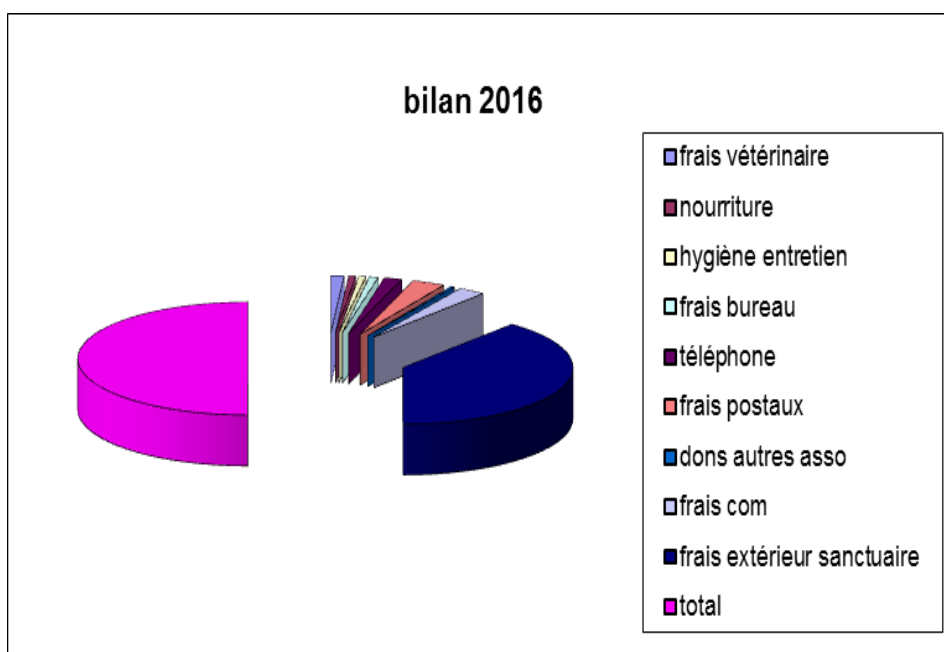
Bilan financier

au 30 novembre 2016



TOTAL 24358.97 EUROS

Vétérinaire	605.73	Frais postaux	1526
Nourriture	311.37	Frais de communication	1250.40
Frais bureau	406.15	Dons autres associations	156
Hygiène entretien	317.56	Frais hérissons ex au sanctuaire	18911.63
Divers	59.38		
Téléphone	814.75		



**LE SANCTUAIRE DES
HERISSONS APPELLE
TOUJOURS A BOYCOTTER
LES SPECTACLES D'YVAN
LE BOLLOCH ET LES FILMS
DE DEPARDIEU
Merci à tous**



Nous avons appris le décès d'un de nos adhérents Monsieur LEBRETON, il a succombé à une longue maladie, nous présentons à ses proches nos plus sincères condoléances

MERCI A TOUS LES ADHERENTS QUI NOUS ENVOIENT DE JOLIES CARTES QUI ILLUSTRONT LES ACTIONS



Merci à Madame DAVID de Belgique pour l'abonnement à l'Homme et l'Oiseau

QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES

Bravo à Xavier Duhart pour sa pétition qui a recueilli plus de 50000 signatures et son courrier à Madame Ségolène Royale lui demandant créer un statut spécifique « d'utilité publique ou prioritaire » pour notre ami



Initiative de l'université de Lille pour ses étudiants



CPIE Touraine-Val-de-Loire

prévoit de voir cet animal sortir de son hibernation sur fond de radoucissement des températures, elle lance une vaste opération de comptage.

« Toutes les observations sont utiles, afin d'identifier les corridors écologiques, mais aussi les zones dangereuses », explique-t-on au CPIE. C'est pourquoi l'association compte sur les observations réalisées par tous et la saisie effectuée à partir du 29 février sur le site www.surlarouteduherisson.org

Plusieurs animations autour du hérisson auront lieu en 2016, et une restitution publique de l'enquête sera organisée, afin de partager les résultats de l'étude. « Pour que celle-ci soit un succès, il nous faut un grand nombre d'observations, qu'il soit vivant ou écrasé, repérés dans un jardin ou sur la route, tous les relevés nous intéressent », précise le CPIE.

Association Coteaux 21

Zero PHYTO dans mon jardin

Opération Hérisson Zéro Phyto. Pour inciter les particuliers et communes à ne plus utiliser de désherbants et de produits chimiques dans les jardins ou les fossés, l'Association Coteaux 21 propose un petit guide des méthodes alternatives simples et un **petit écriteau avec le dessin d'un sympathique hérisson**. Installez votre hérisson devant chez vous (boîte aux lettres, portail) pour signaler qu'on entre dans une zone protégée Zéro Phyto, protégée par vos soins. Votre voisin s'intéressera à votre **hérisson** et l'adoptera aussi. Une cinquantaine de hérissons se sont déjà installés et ça continue



L'automne et Halloween sont au programme de l'accueil de loisirs du Perche les 3-5 ans ont réalisé un grand hérisson avec les feuilles automnales tombées des arbres.

Zéro phyto et les hérissons disent merci !

Le Syndicat de la vallée du Blavet a réuni, jeudi matin, en mairie, élus et agents des services techniques de communes adhérentes. Dont Locmiquélic. L'occasion de faire le point.

Depuis 2014, la commune a fortement diminué l'utilisation de produits chimiques en faveur de techniques alternatives de type paillage, broyage et désherbage mécanique. La protection de la qualité des eaux, de l'équilibre de la faune et de la flore sont en jeu.



Patrice Chollet fondateur de l'association Les amis des Hérissons Poitiers Sud a partagé l'adorable photo de Mermaid Melissa. Bravo pour son article dans la Nouvelle République du 21 juillet 2016

Bravo à Magali et Bernard pour l'article à propos de leurs actions en faveur des



Ils nous tendent la main ne leur refusons pas notre aide

qui leur a été consacré dans l'Echo du Thelle hérissons



EXEMPLE DE SAUVETAGE



36 h bloqué dans un trou. C'est ce qui est arrivé à ce jeune hérisson tombé dans un trou de parpaing dans la nuit de samedi/dimanche 8. Le petit garçon l'a heureusement aperçu et alerté son papa. Après avoir courageusement tenté de le dégager il a appelé le Sanctuaire. Nous avons passé la soirée à creuser pour atteindre le pauvre petit. A 50 cm de profondeur x 15 cm au carré, nous pouvions le toucher sans pouvoir le dégager. Des broches à béton le retenaient prisonnier dans un corset d'acier. Il communiquait bien et mordait sa prison.

Contraints d'abandonner pour passer la nuit, nous l'avons abreuvé et protégé de serviettes contre la fraîcheur de la nuit et les mouches.

Le lendemain, abreuvé et rassuré, les grosses mouches rôdaient. Renforcés de matériel de découpage adapté nous avons encore creusé et cassé le caisson de parpaing pour pouvoir le désincarcérer. Cela a pris des heures, avec maintes précautions. Les enfants de la maison sont restés très présents pour nous encourager.

Enfin le dernier verrou a cédé et j'ai pu extraire le petit à mains nues. Il fallait l'encourager de la voix comme pour un accouchement.

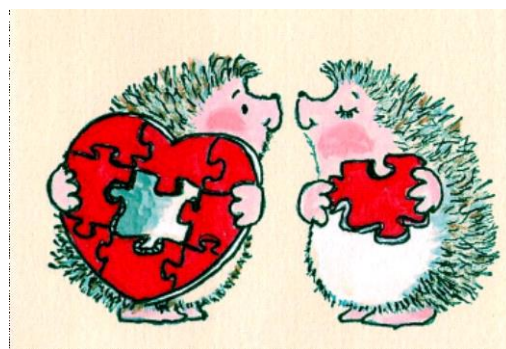
Victoire!!!: je me suis mise à pleurer de joie.

Maintenant la petite Hamson 680g est à l'abri, Elle mange, boit et surtout se repose au calme.



bravo à Emmanuelle pour le sauvetage de BAIA
pauvre princesse durement touchée par une débroussailluse. Cette petite a retrouvé une liberté partielle dans un jardin sécurisé. Ce n'était pas gagné mais grâce à l'acharnement de sa soigneuse BAIA peut prétendre à une vie pratiquement normale

**Merci à nos Mécènes pour leur générosité envers nos
petits amis Madame et Monsieur BENHAMOU
Madame STRIOLO, Madame et Monsieur BOUVIER
Monsieur DROSS, Madame et Monsieur ROGER
Madame ROYERE, Madame THOMAS,
Madame FATH
Monsieur BONNET, Madame CALAUD Monsieur
ROBIN, Monsieur CLAVARD, Monsieur BORDRY,
Monsieur ROCCHIA, Madame RENAUD,
Monsieur LASLIER, Monsieur FANECHERE
Madame et Monsieur VARDA, Madame TAILLIEZ
Merci à l'association BOURDON
Merci à Régis RICHARD pour la gravure des CD
Madame Leroux pour son intervention auprès de
l'association BOURDON qui a eu la gentillesse de nous
faire un don**





PARRAINAGES

- merci à tous les parrains et marraines et à Dany

Merci aux associations amies

La Fondation Bardot pour son implication à nos côtés à propos de nos dépôts de plainte
 La Fondation 30 millions d'amis pour son coup de pouce
 ONE VOICE pour son aide permanente à nos côtés
 La Ligue de Protection des Oiseaux pour tous les hérissons recueillis et soignés dans leurs nombreuses structures.
 L'association Stéphane Lamart à propos des dépôts de plainte
 L'ASPAS pour leur engagement à nos côtés
 Association le Graal
 Fondation pour une terre humaine pour le financement de nos CD pédagogiques



merci à Michelle et Dany pour la création du calendrier

bonne année 2017



MERCI A DANY POUR LA REALISATION DES JOLIES CARTES DE VŒUX

Toute l'équipe du sanctuaire des hérissons vous souhaite une excellente année et remercie chacun d'entre vous -héros anonymes et totalement désintéressés- qui oeuvrez chaque jour pour la sauvegarde de nos petits amis avec beaucoup de courage, d'enthousiasme et de dévouement. Vous avez toute notre admiration et notre plus profonde reconnaissance